CE2 · FICHE 166084

Identifier le mot générique d’une liste

Objectif, prérequis et matériel

Trouver une catégorie qui contient chacun des mots particuliers de la liste.

Prérequis à vérifier : Vérifier oralement avant l’exercice : Vérifier tous les membres de la liste. Expliquer le vocabulaire nécessaire sans donner la réponse.

Matériel : Fiche élève et corrigé, Crayon et feuille, Ordinateur ou tablette facultatif

Durée proposée : 30 minutes en 2 séances.

Séance 1 — Observer une procédure puis l’expliquer (15 min)

1. Trouver une catégorie qui contient chacun des mots particuliers de la liste.

2. Travailler le support « Exemple initial » avec cette consigne : Quel mot générique regroupe : pomme, poire, pêche ?

3. Faire expliquer la recherche en appliquant : Vérifier tous les membres de la liste. Choisir un terme qui les regroupe.

4. Vérifier le corrigé et formuler la règle utile : Choisir un terme qui les regroupe.

Séance 2 — Transférer et contrôler un cas différent (15 min)

1. Sur le support « Cas contrasté », poser : Quel mot générique regroupe : vert, jaune, violet ?

2. Demander la justification ciblée : Donner un autre exemple appartenant à cette catégorie.

3. Revenir à la phrase, au mot ou au modèle de conjugaison qui permet de trancher ; faire corriger un seul point expliqué, puis réessayer.

Différenciation

Faire lire la consigne ou le document par un adulte si le décodage gêne la tâche ; distinguer cette aide de la réussite autonome.

Utiliser les étapes suivantes pour étayer une erreur observée : Vérifier tous les membres de la liste. Choisir un terme qui les regroupe. Donner un autre exemple appartenant à cette catégorie.

Trace écrite

Un mot générique nomme une catégorie qui contient plusieurs mots particuliers : pomme, poire et pêche sont des fruits. Le terme choisi doit convenir à tous les mots de la liste, pas seulement au premier. Après avoir classé, on peut proposer un autre membre de la même catégorie et expliquer pourquoi il convient.

Évaluation et remédiation

Observer séparément : Vérifier tous les membres de la liste. Choisir un terme qui les regroupe. Donner un autre exemple appartenant à cette catégorie. Relever l'aide reçue et demander une justification ; le nombre de réponses justes ne remplace pas cette observation.

Exemples guidés

1. Quel mot générique regroupe : pomme, poire, pêche ?

Réponse : fruits

pomme, poire, pêche appartiennent à la catégorie « fruits ».

2. Quel mot générique regroupe : pomme, poire, abricot ?

Réponse : fruits

pomme, poire, abricot appartiennent à la catégorie « fruits ».

Corrigé des exercices

1. Quel mot générique regroupe : vélo, voiture, camion ?

Réponse : véhicules

vélo, voiture, camion appartiennent à la catégorie « véhicules ».

2. Quel mot générique regroupe : bus, train, camion ?

Réponse : véhicules

bus, train, camion appartiennent à la catégorie « véhicules ».

3. Quel mot générique regroupe : piano, violon, tambour ?

Réponse : instruments de musique

piano, violon, tambour appartiennent à la catégorie « instruments de musique ».

4. Quel mot générique regroupe : marteau, scie, pince ?

Réponse : outils

marteau, scie, pince appartiennent à la catégorie « outils ».

5. Quel mot générique regroupe : chêne, sapin, érable ?

Réponse : arbres

chêne, sapin, érable appartiennent à la catégorie « arbres ».

6. Quel mot générique regroupe : table, chaise, lit ?

Réponse : meubles

table, chaise, lit appartiennent à la catégorie « meubles ».

7. Quel mot générique regroupe : table, armoire, lit ?

Réponse : meubles

table, armoire, lit appartiennent à la catégorie « meubles ».

8. Quel mot générique regroupe : rouge, bleu, vert ?

Réponse : couleurs

rouge, bleu, vert appartiennent à la catégorie « couleurs ».

9. Quel mot générique regroupe : rouge, bleu, violet ?

Réponse : couleurs

rouge, bleu, violet appartiennent à la catégorie « couleurs ».

10. Quel mot générique regroupe : bleu, vert, jaune ?

Réponse : couleurs

bleu, vert, jaune appartiennent à la catégorie « couleurs ».

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n’est délivré.